AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP26-9-75088175

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tél. : 21.04.21

ABONNEMENT ANNUEL
XXXXX 50 F
Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

Bulletin N° 47 - 24 Septembre 1975

GRANDES CULTURES

PROTECTION DES POMMES DE TERRE FECULIERES DE VARIETES TARDIVES

Depuis le 10 Septembre, les pluies et averses fréquentes et quelquefois abondantes ont entrainé une humidité élevée au sein des cultures au moins jusqu'au 18. De ce fait, les conditions climatiques étaient pratiquement toujours favorables aux contaminations par le Mildiou. De plus, ces mêmes pluies, ont amené un délavage assez rapide des dépôts fongicides appliqués antérieurement au 11, 12 Septembre.

Par ailleurs, des taches encore dispersées étaient visibles sur certaines variétés tardives (type Kaptah Vandel - Prominent) encore en végétation active. Il est possible que d'autres taches aient pu apparaître aux alentours du 20 Septembre à la suite de cette dernière période pluvieuse du 10 au 17. De nouvelles taches sont encore susceptibles de se produire dans les jours à venir.

De ce qui précède, il résulte qu'il semble nécessaire de se tenir prêt à assurer une protection soignée des cultures qui n'auraient pas été couvertes par un traitement fongicide. De nouvelles pluies persistantes pourraient amener une nouvelle progression de la maladie, au moins dans certaines situations.

Il importe d'assurer une protection continue des variétés tardives encore en état de végétation satisfaisant, et ceci pratiquement jusqu'à la récolte, en particulier, si l'on destine cette récolte à un entreposage en silos. La protection des cultures doit être raisonnée et renouvelée, répétons le, en fonction du délavage des produits par les pluies (après 15 à 20 mm de pluie violente ou 20 à 25 mm de pluies modérées cumulées).

CULTURES LEGUMIERES

SCLEROTINIA DE L'ENDIVE

Ce champignon produit surtout des dégâts dans les couches où il provoque une pourriture molle et gluante des racines qui prennent une teinte brune. A la surface des organes atteints se développe un feutrage blanchâtre à l'intérieur duquel se forment des concrétions noirâtres (sclérotes) qui sont les organes de conservation du champignon.

1) Précautions culturales à prendre

- Ne jamais mettre en couche des racines douteuses,
- Assurer le stockage sur une aire bien drainée,
- Mettre en tas les racines et les couvrir en cas de risques de gel,
- Ne pas laisser de vide entre les racines. Bien remplir de terre les espaces,
- Réaliser une irrigation suffisante mais modérée des couches. Se méfier des creux où l'eau peut s'accumuler,
- Travailler la terre de couverture pour favoriser son séchage.

37

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : P. Journet

2) Lutte chimique

- Désinfection du substratum. Plusieurs produits peuvent être utilisés :

- Vapeur,
- Bromure de Méthyl (ce produit ne peut être appliqué que par des entreprises agrées par le Ministère de l'Agriculture),
- Dazomet,
- Métam sodium.

- Désinfection de la terre de couverture et des collets à la mise en couche avec des matières actives suivantes : Quintozène, Bénomyl, Méthylthiophanate, Carbendazim.

MOUCHE DE L'ENDIVE

Traiter les collets à la mise en couche avec du Diméthoate (30 g de MA/hl) ou du Formothion (50 g de MA/hl).

CULTURES FLORALES

ROUILLE BLANCHE DU CHRYSANTHEME

Eliminer et brûler les plants malades dès l'apparition des premiers symptômes.

Pour la lutte chimique, 2 types de produits existent :

- Des fongicides de contact qui sont uniquement préventifs :

- Manèbe 160 g de MA/hl,
- Mancozèbe 160 g de MA/hl,
- Zinèbe 200 g de MA/hl.

- Des fongicides systémiques qui sont préventifs et curatifs et peuvent être utilisés sur un début d'attaque :

- Triforine (Funginex) 190 cm3 de produit commercial/hl,
- Oxycarboxine (Plantvax) 250 cm3 de produit commercial/hl.

Les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE"

A. DROUHARD - G. CONCÉ - S. LAFON

P. COUTURIER